



UNIVERSITE DE VALENCIENNES
ET DU HAINAUT CAMBRESIS



ACADEMIE DE LILLE
MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Institut Universitaire de Technologie

LICENCE PROFESSIONNELLE PRODUCTION INDUSTRIELLE EN FORMATION CONTINUE

Option : Développement industriel de pièces injectées en plastique ou élastomère

➤ OBJECTIFS

Partant des acquis scientifiques et techniques d'un diplôme de 1^{er} cycle universitaire (DUT, BTS... ou niveau équivalent par validation des acquis) Les diplômés, seront désormais spécialisés dans les techniques d'injection plastique et d'élastomère, et seront capables de :

- ✓ développer des solutions innovantes de la conception du produit nouveau à son industrialisation
- ✓ développer des échanges avec les différents acteurs de la production
- ✓ animer une équipe de techniciens
- ✓ proposer des solutions techniques adaptées aux problèmes
- ✓ discuter des techniques de mise en œuvre de production avec les personnes responsables

➤ PUBLIC

Salariés ou demandeurs d'emploi de diplôme bac+2 du secteur secondaire, ou niveau équivalent reconnu (validation des acquis professionnels, validation des acquis de l'expérience).

➤ DEBOUCHES

La licence professionnelle vise principalement l'insertion du diplômé au sein d'industries en plasturgie et d'entreprises moulistes

En raison de la polyvalence de la formation, les métiers sont multiples:

- Responsable de projet,
- Projeteur en bureau d'études,
- Responsable de production,
- Chargé de projet,

➤ ORGANISATION ANNUELLE DES ETUDES

- 450 h de cours et travaux dirigés (20 h le Jeudi, le Vendredi et le Samedi matin)
- Un projet tuteuré portant sur un sujet technique.
- Un stage pour les demandeurs d'emploi, il sera demandé un rapport et une soutenance à l'issue de cette activité. Les salariés auront à rédiger un rapport sur leur activité et à effectuer une soutenance.

ORGANISATION DES ETUDES

Unités	Disciplines	Compétences attendues	Durée
Unité 1 Formation générale et Conduite de projets (140 h)	Nouvelles technologies de la Communication	Maîtrise de la communication écrite et orale Maîtrise des techniques d'aide à la communication	30 h
	Anglais technique	Maîtrise de l'anglais dans l'expression orale et écrite. Anglais technique.	35 h
	Vie de l'entreprise	Connaissance de l'organisation de l'entreprise Droit du travail, législation Protection industrielle Prévention des risques industriels et respect de l'environnement.	30 h
	Management de projet, Qualité	Management par projets Conduites de relation entre donneurs d'ordre et sous-traitant Gestion de production	45 h
Unité 2 Conception des pièces et des outillages (180 h)	Conception des pièces	Rédaction du cahier des charges de la pièce à produire Conception et validation d'un avant projet de produit injecté Modélisation et numérisation de la pièce en CAO	60 h
	Conception de l'outillage	Conception mécanique de l'outillage Modélisation et numérisation de l'outillage en CAO Etude thermique de l'outillage	60 h
	Caractérisation des polymères Et choix des matériaux	Connaissances des caractéristiques principales des thermoplastiques et des élastomères. Analyse et exploitation des résultats de contrôle Choix du matériau	60 h
Unité 3 Industrialisation (130h)	Technologie et préparation du travail	Chiffrage d'un outillage Chiffrage d'une pièce injectée Choix d'un procédé de prototypage Conditions de coupe des matériaux métalliques, thermoplastiques et élastomères	50 h
	Réalisation de l'outillage	Programmation et mise en œuvre des moyens de fabrication Réalisation des empreintes, des canaux d'alimentation et des seuils d'injection. Assemblage des différents éléments d'un moule Mise en œuvre des moyens de contrôle	40 h
	Programmation et mise en œuvre de l'injection	Mise au point d'un outillage sur la presse Maîtrise d'une fabrication de pièces injectées Contrôle des produits Optimisation	40 h
Unité 4	Projet tuteuré		50 h
Unité 5	Stage	Rapport d'activité et soutenance .	
	<i>TOTAL</i>		500 h

➤ DELIVRANCE DU DIPLOME

L'évaluation est faite sur la base d'un contrôle continu des connaissances.
La Licence Professionnelle est décernée aux auditeurs qui ont obtenu à la fois une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des unités d'enseignement, y compris le projet tuteuré et le stage, et une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble constitué du projet tuteuré et du stage.
Les unités d'enseignement dans lesquelles la moyenne de 10/20 a été obtenue sont capitalisables.